

Le programme du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous Réserves - Elles peuvent être soumises à changement.

En Juin

- *Samedi 8 juin*, randonnée cyclo organisée par le Cyclo-club Aussonnais
- *Samedi 8 juin* à 20h30 dans les locaux du Foyer Rural, soirée jeux Lud' Aussonne
- *Dimanche 9 juin* Fil Vert organisé par Toulouse-Métropole (cf ci-contre)
- *Du 12 au 16 juin*, tournoi de tennis organisé par le Tennis Club Aussonnais
- *Jeudi 13 juin* à 19h Trophée des Champions à la Salle des Fêtes
- *Vendredi 14 juin* de 14h à 17h au Lien Social, permanence de la Société Patrimoine - Tél 05 62 13 47 28
- *Samedi 15 juin* à 18h à la Halle aux Sports, Fête de l'école de Musique - EMDA
- *Dimanche 16 juin* à 14h à la Halle aux Sports, Fête de l'école de Danse - EMDA
- *Mardi 18 juin* à 18h au Monument aux Morts, commémoration de l'appel du 18 juin
- *Mercredi 19 juin* de 9h à 12h, au Lien Social 200 route de Merville, permanence d'information sur la médiation familiale - Sur RDV au 05 62 13 47 28
- *Jeudi 20 juin* à 12h repas plein air organisé par le club de la gaieté - sur inscriptions
- *Vendredi 21 juin*, devant la petite halle, place Jean-Jaurès, Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes avec la participation de musiciens, chanteurs et groupes locaux
- *Samedi 22 juin* à partir de 15h, sur l'Esplanade des Fêtes, kermesse organisée par les parents d'élèves, à 19h30 grillades préparées par le Comité des Fêtes, à 21 h concert gratuit de l'Union Harmonique suivi du feu de la Saint-Jean
- *Samedi 29 juin* à la Halle aux Sports Pierre-Denis, Fête du basket

En juillet

- *Du 5 au 7 juillet* : Fête locale organisée par le Comité des Fêtes
- *Samedi 13 juillet* « Bal du 14 juillet » à partir de 21h30 devant la petite halle, place Jean-Jaurès
- *Samedi 20 juillet* devant l'église, 31 notes d'été, avec le trio Djé Balèti à 20h30

En août

- *Samedi 31 août* à 14h30, au boulodrome, Challenge Eric Reiz - Concours de pétanque réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non - A 18h, remise des récompenses suivie du pot de l'amitié - Grillades et buvette

Festivités

Fête de la musique

Le Vendredi 21 juin à partir de 19h, le Comité des Fêtes organise une soirée pour la Fête de la Musique Buvette et restauration possibles sur place

Kermesse, Concert et feu de la Saint-Jean

Le 22 juin sur l'Esplanade des Fêtes.

Au programme :

- ◆ De 15h à 19h kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- ◆ A 19h30 grillades préparées par le Comité des Fêtes
- ◆ A 21h Concert de l'Union Harmonique
- ◆ A 22h30 feu de la Saint-Jean

Fête locale

Elle aura lieu du 5 au 7 juillet sur l'Esplanade des Fêtes.

Au programme :

- ◆ *Vendredi 5 juillet* : Soirée dansante avec l'orchestre « Houston » à 22h - Retraite aux flambeaux à 22h30. Rendez-vous à la Salle des Fêtes. Les lumignons sont fournis par le Comité des Fêtes auquel ils sont restitués après le feu d'artifice. 23h feu d'artifice
- ◆ *Samedi 6 juillet* à 14h30 concours de pétanque , 22h bal avec « Sankara »
- ◆ *Dimanche 7 juillet* : de 15h à 17h jeux et structures gonflables gratuits pour les enfants sur le terrain de rugby. A 19h, apéritif concert avec l'Orchestre Bleusville Pendant les trois jours, fête foraine, manèges, buvette

Bal du 14 juillet

Samedi 13 juillet à 21h30 devant la Halle aux Sports, soirée organisée par le Comité des Fêtes - Bal animé par un DJ, buvette et petit feu d'artifice

Ouvert-fermé

→ **Tous les services communaux** seront fermés du mercredi 14 août au soir au lundi 19 août au matin.

→ **Service Enfance-Jeunesse-Education**

- Les crèches municipales seront fermées du 5 au 30 août.
- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont ouverts tout l'été jusqu'au 27 août inclus. Ils seront fermés, comme chaque année le 28 août pour une journée de formation et les 29 et 30 août pour préparer la rentrée de septembre.
- Le CLAP's sera fermé du 5 au 16 août

En cas d'urgence contacter l'élue de permanence au :
06.77.41.41.72

A savoir

Fil Vert - La 32^{ème} édition du Fil Vert aura lieu le dimanche 9 juin. Cette manifestation proposera trois circuits, le sportif, la rando et le familial ouvert aux enfants à partir de 6 ans. Le Fil Vert déroule son parcours dans l'agglomération et son tracé évolue au cours du temps puisqu'un de ses objectifs est de faire découvrir la trame verte de l'agglomération. Les inscriptions sont ouvertes. Elles peuvent être effectuées en ligne via : www.filvert.toulouse-metropole.fr ou par envoi du bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante : Comité FSQT31 – 10 boulevard Marcel Dassault – 31770 Colomiers

Opération tranquillité vacances - Vous partez quelques jours ? Signalez votre absence soit à la Brigade de Gendarmerie de Beauzelle soit à la Police Municipale d'Aussonne. Pendant votre absence, au cours de leurs rondes, les services de sécurité exerceront une surveillance renforcée de votre domicile. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la ville, rubrique Services, onglet Police Municipale ou <http://www.aussonne.fr/la-police-municipale-aussonne>

Plan canicule - Comme chaque été, le plan canicule est opérationnel jusqu'au 31 août. Le Lien Social a mis en œuvre des mesures pour intervenir en cas de chaleurs extrêmes. Le service a établi un registre des personnes malades, âgées, isolées qui pourraient être en danger en cas de fortes chaleurs. Pour plus d'informations sur les conditions d'accès, contactez le Lien social—Tél. 05 62 13 45 73

CITOYENNETE : bruits de voisinage, horaires autorisés...

Extrait concernant les horaires autorisés pour faire du bruit :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h et de 16h à 18h le dimanche et les jours fériés.

Retrouver l'intégralité de l'arrêté:

http://www.aussonne.fr/documents/44/arrete_prefectoral_relatif_a_la_lutte_contre_les_bruits_de_voisinage.pdf

Elections européennes

Avec un taux de votants de 53,55 % de votants, Aussonne a démontré son esprit civique : le taux national n'est que de 50,2 %. Sur 5072 inscrits, 2 716 Aussonnais sont venus voter et 2 593 se sont exprimés. Ont obtenu :

- Renaissance (N. Loiseau) : 25,45% (660 voix)
- Prenez le pouvoir (J. Bardella) : 21,56% (559 voix)
- Europe Ecologie : (Y. Jadot) : 13,58% (332 voix)

Mise en garde !!!

"INFORMATIONS UTILES DE VOTRE VILLE"

Sous ce titre, un prospectus est actuellement distribué dans une démarche commerciale ; ce document n'est pas accrédité par la Mairie d'Aussonne. La Mairie appelle chacun à la vigilance face à une possible démarche commerciale abusive.

INFORMATIONS UTILES DE VOTRE VILLE	
Mairie	05 61 22 29 22
COMMUNICARIAT 24/24	05 61 22 81 87
SERUIER 24/24 OUVERTURE DE PORTE	05 61 22 81 88
SAMU	15
POMPIERS	112
PLUMBERIE 24/24	05 61 22 81 89
ELECTRICIEN	05 61 22 81 90
MEDECIN	05 61 22 81 91
MEDECIN	05 61 22 81 92
CHAUFFAGE CENTRAL	05 61 22 81 93
SOC. ENPLUMERIE	116
VEYERNAIRES	05 61 11 21 31
URGENCES MEDICALES	05 61 33 00 00
PHARMACIE DE GARDE 24/24	05 61 62 38 06

Permanences

Logement social

La société Patrimoine qui gère des logements sociaux sur la commune tient des permanences dans les locaux du Lien Social. Une conseillère peut accueillir et accompagner les familles qui rencontrent des difficultés diverses en matière de logement. La prochaine permanence aura lieu le **14 juin** de 14h à 17h.

Médiation familiale

Les prochaines permanences d'information sur la médiation familiale auront lieu le 19 juin et le 17 juillet de 9h à 12h dans les locaux du Lien Social, 250 route de Merville. Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 8 juillet** de 14h à 19h à la Salle des Fêtes

Déchetterie

La déchetterie de Cornebarrieu, chemin Saint-James est ouverte Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h Samedi et dimanche de 10h à 18h. Elle est fermée le jeudi et les jours fériés. Elle sera fermée le **10 juin et le 14 juillet**.

Encombrants

La collecte des encombrants est réalisée par les services communaux pour le compte de Toulouse Métropole. Cette collecte spécifique est réservée à des objets non transportables dans un véhicule personnel. Ces encombrants doivent être déposés seulement le jour de collecte afin qu'ils ne deviennent pas des dépôts sauvages verbalisables. La prochaine collecte aura lieu le **17 juillet**. Uniquement sur inscription en mairie - Tél 05 62 13 47 20 - Fin des inscriptions le 12 juillet.

Voté

le Conseil Municipal a

- adopté le compte de gestion pour l'exercice 2018. Conforme aux réalisations du Compte Administratif, il a été établi par le Trésorier de Blagnac
- adopté le compte administratif 2018 dont le résultat global cumulé s'élève à 2 613 143,88 €.
- affecté 774 350,20 € sur l'excédent de fonctionnement à la couverture de l'auto-financement.
- arrêté le montant du budget primitif 2019 de la commune à la somme de 8 267 230 € en section de fonctionnement et de 3 898 786 € en section d'investissement
- décidé de maintenir stable les taux des taxes locales, soit -

*Taxe d'Habitation :13.33 %

*Taxe sur le Foncier Bâti :20.10 %

*Taxe sur le Foncier non Bâti : 100.38 % - -

- sollicité la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'aider dans l'informatisation de la Médiathèque. Le montant des acquisitions est estimé à 13 744 € HT. Cet investissement est susceptible d'être soutenu par l'octroi d'une subvention au titre Dotation Générale de Décentralisation Bibliothèques.